



VOYAGES SNCF  
DIRECTION GENERALE  
2, place de la Défense  
CNIT 1 - 92053 PARIS LA DEFENSE

Union des syndicats Force Ouvrière des  
restaurations publique, ferroviaires et de  
l'hôtellerie  
A l'attention de MM Jean Marc STAUB et  
André LEROUX  
3, rue du Château d'eau  
Bureau 519-520  
75010 PARIS

Paris, le 26 novembre 2014

Messieurs,

Par un courrier du 15 septembre 2014 adressé à Monsieur Guillaume PEPY, vous avez souhaité lui faire part de vos inquiétudes quant à la rumeur de suppression des bars dans les futures voitures TGV telle qu'elle a été relayée dans la presse.

Le Président de SNCF a pris connaissance de votre courrier avec attention et m'a chargée de vous répondre.

SNCF étudie en permanence des pistes d'amélioration de la rentabilité de l'offre de restauration à bord de ses TGV laquelle reste, encore à ce jour, déficitaire. Notre ambition reste bien entendu de créer les moyens d'un développement durable de cette activité.

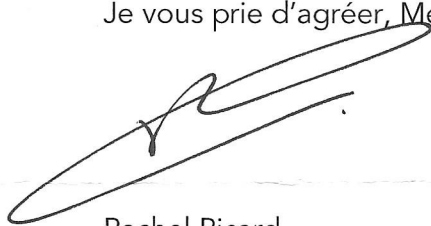
A cet effet, diverses orientations sont actuellement à l'étude mais aucune n'a encore fait l'objet d'une décision à ce jour.

Comme vous le savez, d'une part SNCF n'est pas l'employeur de l'activité de restauration ferroviaire et, d'autre part, l'activité principale de la société CRMS n'est pas la restauration ferroviaire. Ce qui explique qu'elle ne soit pas adhérente de l'organisation patronale de cette branche professionnelle.

Dès lors, c'est aux partenaires sociaux, organisation patronale (Groupement des Employeurs de la Restauration Ferroviaires) ou organisations syndicales de la branche, qu'il appartient de prendre l'initiative de solliciter une éventuelle évolution du contenu de la Convention Collective Nationale de la restauration ferroviaire.

J'adresse copie de votre courrier, ainsi que de ma réponse, à la société AVIRAIL, filiale du groupe GEODIS et adhérente du Groupement des Employeurs de la Restauration Ferroviaire, afin qu'elle puisse évaluer, avec les autres adhérents du Groupement, la pertinence d'une telle initiative.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.



Très Cordialement,

Rachel Picard  
Directrice Générale

Copie : Richard Rivaud, Directeur général AVIRAIL